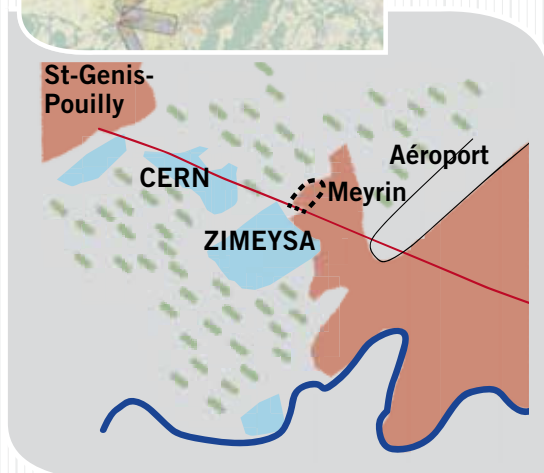


# LES VERGERS



En continuité avec l'urbanisation de Meyrin, le quartier des Vergers est l'un des grands projets en extension sur la zone agricole prévus par le plan directeur cantonal de 2001. Sur 16 ha, il comprendra 1'070 logements réunissant les qualités d'un développement durable.



## Des quartiers denses au bord de la campagne

Le secteur des Vergers est très favorable à l'urbanisation.

- Il se situe sur l'**axe d'agglomération** transfrontalier Genève-Saint-Genis, dont la desserte par transports publics va continuer de s'améliorer.
- il est proche de plusieurs **pôles d'emplois** très dynamiques : la zone industrielle de Meyrin-Satigny (ZIMEYSA), le CERN et le quartier de l'Aéroport international de Genève.
- Il se construira **en continuité** avec le village et la cité de Meyrin, dont il contribuera à rajeunir la population.
- Il profitera des nombreux **équipements** publics existants et, en particulier, du voisinage immédiat d'une zone sportive.
- Il dominera une **pente douce** offrant des vues larges sur la campagne et sur le grand paysage du Jura.

Des pentes douces vers la zone sportive et la campagne



## Des formes urbaines différenciées

L'urbanisation des Vergers s'organise en trois quartiers aux formes, aux densités et aux caractères différenciés.

**1 Le quartier des Sports** propose une image marquant l'entrée de la commune sur l'axe de la route de Meyrin, sous forme de trois immeubles hauts (11, 12 et 13 étages sur rez) dominant la campagne. Sa densité est d'environ 1.8. Il comprend :

- environ 140 logements
- environ 15'500 m<sup>2</sup> d'activités et de services
- un périmètre destiné aux équipements publics.

**2 Le quartier des Vergers** est en affinité avec le village ancien de Meyrin, dont il offre une interprétation contemporaine. Il se compose de 14 immeubles étagés dans la pente du terrain (4 étages sur rez). Sa densité est d'environ 1.4. Il comprend :

- environ 380 logements
- environ 6'000 m<sup>2</sup> d'activités et de services aux rez-de-chaussée.

**3 Le quartier des Arbères** reprend l'urbanisme de la Cité de Meyrin. Il se compose de 4 immeubles en limite de la future desserte (5 à 8 étages sur rez) et 9 immeubles de plus petite taille (4 à 5 étages sur rez). Sa densité est d'environ 1.1. Il comprend :

- environ 550 logements
- environ 2'500 m<sup>2</sup> d'activités et de services aux rez-de-chaussée.

Les espaces publics et collectifs du quartier comprennent :

- la promenade des Vergers, desserte et espace public majeur
- le parc du Jura, axe vert de liaison entre ville et campagne
- le jardin des Sports, offrant des plantages à l'usage des habitants
- les esplanades, places à caractère public et piétonnier
- les abords de la route de Meyrin, en transition avec les aménagements routiers
- les espaces collectifs, abords des bâtiments à caractère végétal.



## Les qualités d'une urbanisation durable

Les quartiers des Vergers présenteront les qualités attendues d'une urbanisation durable.

→ **Mixité** - La mixité du quartier est assurée par l'intégration d'activités et de services de proximité aux rez-de-chaussée et dans les immeubles du quartier des Sports, en complément de leur affectation principale aux logements. Les quatre catégories de logements (LUP, HM HBM ou coopératives, loyers libres, PPE) seront représentées à parts égales.

→ **Mobilité** - Branchés sur l'axe fort du tramway (TCMC et Diredtissima), les quartiers seront également desservis par deux lignes de bus. La part belle sera faite aux mobilités douces, avec un réseau dense de cheminements pour les piétons et les cyclistes et de nombreuses places de stationnement pour vélos. Le stationnement privé sera concentré dans trois parkings en sous-sol, situés notamment sous les esplanades des quartiers des Vergers et des Arbères. Un stationnement public limité sera disponible en surface sur la promenade des Vergers.



Mobilités douces : un réseau piétons hiérarchisé



Stationnement privé concentré en sous-sol : peu d'accès, peu de places publiques en surface (traitillé)

### Les esplanades des Vergers et des Arbères



- **Environnement** - Les aspects environnementaux sont traités selon les principes d'un éco-quartier, conformément à la volonté de la commune exprimée par le biais d'une résolution.
- Le concept énergétique prévoit l'approvisionnement par l'utilisation des puits du Bois-de-Bay dans la nappe du Rhône, en synergie avec les installations du CERN et de la piscine voisine du site.
- La gestion des eaux préconise un traitement des surfaces en matériaux perméables, la rétention en toiture des bâtiments et prévoit une zone inondable à ciel ouvert et d'autres ouvrages de rétention.
- Les mesures de protection de l'air et de protection contre le bruit sont prévues.
- Des concepts de gestion des matériaux terreux et de gestion des déchets ménagers seront développés.
- Les aménagements prévus prennent en compte la végétation et les milieux naturels existants et seront favorables à la biodiversité.

#### Le projet en chiffres

Surface des terrains :	16 ha en zone de développement 3 et 15 ha en zone sportive
Equipements publics :	1 groupe scolaire, terrain 1.3 ha
Capacité d'accueil :	1'070 logements
Surface d'habitation 83 % :	115'000 m <sup>2</sup>
Activités et services 17 % :	24'000 m <sup>2</sup>
Total constructions :	139'000 m <sup>2</sup>



Pour en savoir plus

Département des constructions et des technologies de l'information - Office de l'urbanisme  
 Direction de la planification directrice localisée et mise en oeuvre des grands projets PDLGP  
 rue David-Dufour 5 - 1211 Genève 8 - Tél +4122 546 73 70 - E-mail grandsprojets@etat.ge.ch

[www.ge.ch/vergers](http://www.ge.ch/vergers)